



NEWSLETTER SMVS MENSUELLE : mars 2026



SOMMAIRE

1. Actualités tarifaires & contractuelles :

- a. Adhésion aux contrats cantonaux
- b. Actualités TARDOC: Update IV FMH

2. Etat du Valais : nomination du médecin cantonal

3. Vigilance face aux requêtes inappropriées

4. Rétrocession des laboratoires

5. OVS : Expérience de la population avec le système de santé

6. Partenaires & Projets :

- a. Centre valaisan de dépistage du cancer du côlon
- b. Hôpital du Valais : le directeur général va prendre sa retraite
- c. Message de la caisse des médecins (RoKo)
- d. La perception du risque lié à la dengue en Suisse

1. Actualités tarifaires et contractuelles

a. Adhésion aux contrats tarifaires cantonaux

Les conventions tarifaires cantonales LAMal sont encore en cours de négociation entre les sociétés cantonales de médecine et les communautés d'achat. La signature est proche, enfin. Dès que le processus aura abouti pour notre canton, votre Société médicale du Valais vous transmettra les informations utiles, pour le processus de signature. La FMH doit nous simplifier la tâche, en mettant à disposition son portail.

b. Actualités TARDOC : Update IV FMH

La FMH vous a transmis un document riche en informations concernant notre nouveau système tarifaire. Vous le trouvez annexé à cette Newsletter et nous vous encourageons à le lire attentivement.

2. Etat du Valais : nomination du médecin cantonal

Actuellement cheffe de l'Unité cantonale des maladies transmissibles valaisanne (UCMT) et médecin adjointe en infectiologie à l'Institut central des hôpitaux (ICH), Delphine Berthod va remplacer Eric Masserey au poste de médecin cantonal valaisan, ce dernier ayant fait valoir son droit à la retraite. Celle qui est aussi la remplaçante du médecin cantonal pour les maladies transmissibles depuis 2020 prendra ses nouvelles fonctions le 1er juillet à 70%, a indiqué l'Etat du Valais dans un communiqué. Elle gardera ses fonctions de cheffe de l'UCMT et de médecin adjointe en infectiologie à l'ICH à 30%. Son expérience au sein de l'UCMT lui a entre autres permis d'acquérir « une solide expérience en santé publique », note le canton. La Valaisanne a notamment participé à la gestion opérationnelle de la pandémie de Covid-19 et au suivi d'épisodes épidémiques cantonaux.

3. Vigilance face aux requêtes inappropriées

Nous avons reçu des informations suggérant que des membres ont été contactés, avec des demandes inappropriées, qui pourraient éventuellement correspondre à des tentatives d'arnaques. Des tentatives frauduleuses peuvent se faire par mail, mais également par téléphone. Nous vous encourageons à la vigilance et gardez à l'esprit que toute demande officielle doit passer par les voies officielles. Ne donnez aucune information sensible sans en avoir contrôlé la source. En cas de doute ou de problèmes avérés, nous rappelons que la police (117) peut être contactée, afin de de vous aider dans vos démarches.

4. Rétrocession des laboratoires

Des informations contradictoires ont circulé, concernant les rétrocessions. Au stade actuel, la FMH s'est déjà prononcée, jugeant les rétrocessions illicites. Des démarches sont en cours, menées par la SMSR et toutes les sociétés cantonales romandes, afin d'obtenir une revalorisation dans le TARDOC, pour le travail préanalytique au cabinet.

5. Expérience de la population avec le système de santé en Valais

L'Observatoire valaisan de la santé a publié son [rapport](#) « **Expérience de la population avec le système de santé en Valais – Accès et renoncements aux soins médicaux ; satisfaction des patients** ».

Ce rapport est basé sur les résultats de l'International Health Policy Survey. L'édition 2023 porte sur la population âgée de 18 ans et plus, et s'intéresse au recours aux soins, à l'accès et au renoncement à ceux-ci, ainsi qu'à l'expérience et à la satisfaction des patients en lien avec le système de santé. Le présent rapport analyse les résultats pour le canton du Valais en les comparant à ceux de l'ensemble de la Suisse et des autres pays participants, ainsi qu'aux résultats de la même enquête menée en 2020. Pour certains indicateurs, des données spécifiques sur la population âgée de 65 ans et plus sont également présentées, grâce aux données collectées en 2024 sur ce sous-groupe.

Globalement, les citoyens valaisans sont satisfaits des soins qui leur sont prodigués par les médecins de notre canton, avec des résultats comparables au reste de la Suisse. On doit cependant s'inquiéter de la fréquence des renoncements aux soins médicaux (20%) ou dentaires (32%) pour des raisons de coût (les résultats sont comparables au reste de la Suisse).

6. Partenaires et Projets

a. Centre valaisan de dépistage du cancer du côlon

Selon le communiqué de « Dépistage du cancer du côlon », ci-joint, nous avons le plaisir de vous informer que depuis le 1er mars 2026, **le Programme valaisan peut inviter les personnes domiciliées en Valais jusqu'à l'âge de 74 ans** (auparavant 69 ans). En effet, depuis le 1er juillet 2025, l'assurance de base prend en charge le dépistage du cancer du côlon jusqu'à 74 ans et non pas 69 ans, comme auparavant. Nous vous rappelons par ailleurs que les médecins de premier recours s'impliquent depuis longtemps pour leurs patients dans ce processus et que le dépistage peut aussi se faire via les cabinets des médecins traitants.

b. Hôpital du Valais : le directeur général va prendre sa retraite

Eric Bonvin quittera ses fonctions à la fin de l'année. Directeur général de l'Hôpital du Valais depuis juin 2012, il avait auparavant assumé la fonction de directeur du Centre hospitalier du Chablais et de médecin directeur des Institutions psychiatriques du Valais Romand (IPVR) à Monthey depuis 2006. Aujourd'hui âgé de 64 ans, il a fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre. En prévision de son départ, son poste avait été mis au concours début 2026.



c. Message de la caisse des médecins : différences entre RoKo et MAS

La SMVS encourage vivement tous les membres à participer à la collecte de données RoKo (base de données qui **appartient aux médecins et qui est au service des médecins**), avant de transférer les informations dans l'enquête MAS (le transfert est automatique, rapide et gratuit). Vous trouverez en seconde pièce jointe, une fiche d'information concernant les questionnaires RoKo et MAS, et leurs différences.

d. La perception du risque lié à la dengue en Suisse

Dans le cadre d'un travail de Master à l'Université de Lausanne, une étude est menée sous la supervision de la Professeure D'Acremont et de la Docteure Filali. Afin d'évaluer la perception du risque lié à la dengue en Suisse et la sensibilisation face à d'éventuels cas autochtones, une enquête est menée auprès des professionnels de santé. Un questionnaire anonyme, d'une durée d'environ 5 à 10 minutes, vise à mieux comprendre les pratiques actuelles afin d'améliorer la détection et la prise en charge. Votre participation est très précieuse pour ce projet académique et la SMVS vous invite à y répondre.

Le questionnaire pour l'étude : <https://odoo.unisante.ch/survey/start/72d46384-94ee-4d77-83b3-295204aa8e9a>



Pour le Comité de la SMVS :
Le Président Pierre Arnold